



Réunion
d'information
p. 2



Rentrée scolaire
p. 3



Le Forum
des Associations
p. 5



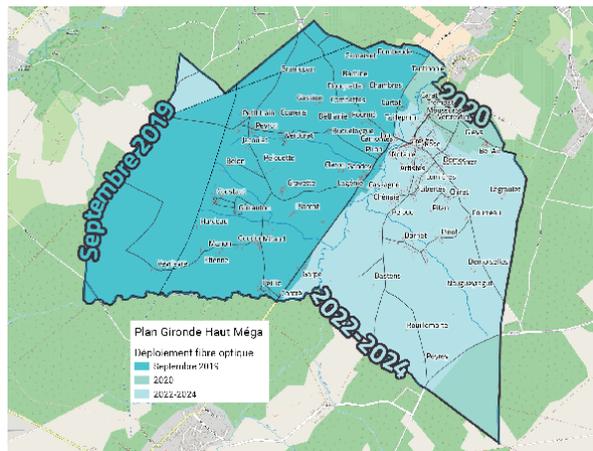
Le dispositif
«Argent de Poche»
p. 7

Matinée d'information |||||

Dimanche 21 octobre 2018

entre 10h et 12h

Salle des fêtes de Saint-Morillon



La municipalité de Saint-Morillon vous convie à une matinée d'information sur des projets en cours dans notre commune

- **Restaurant scolaire** : plans, vues en perspectives, calendrier prévisionnel, budget
- **Salle de motricité pour l'école** : plans, vues en perspectives, calendrier prévisionnel, budget
- **Fibre optique et accès à internet** : zones, calendrier prévisionnel
- **Vidéoprotection des lieux publics** : positionnement, calendrier prévisionnel, budget

**Venez découvrir ces axes d'amélioration des infrastructures communales
et des services aux Saint-Morillonnais(es),
et discuter avec les porteurs de projets autour d'un café !**

La rentrée

Rentrée scolaire des élèves

Ecole "Les 4 saisons":

2, route de Saint-Michel de Rieufret
33650 Saint-Morillon
Directrice : Mme Karine BLAISE
Tél : 05 56 78 41 66

Lundi 3 septembre 2018

Accueil des élèves de maternelle et de primaire dans la cour élémentaire à partir de 8h45

Les horaires de l'école sont les suivants :

Lundi	de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 30
Mardi	
Jeudi	
Vendredi	

En dehors du temps scolaire, la commune met à votre disposition un certain nombre de services :

Accueil périscolaire le matin	de 7 h 30 à 8 h 35
Accueil périscolaire le soir	de 16 h 30 à 19 h 00
La restauration scolaire	de 12 h 00 à 13 h 15
L'ALSH le mercredi et les vacances scolaires	de 7 h 30 à 18 h 30

Agenda

Lundi 3 septembre 2018, juste après la rentrée des enfants, nous vous proposons de vous retrouver autour d'un petit-déjeuner. Ce temps d'échange convivial sera également l'occasion d'accueillir les nouveaux parents d'élève.



Accueil Périscolaire

A partir du 1er octobre 2018, des activités périscolaires (escrime, capoeira, sophrologie, bibliothèque) seront proposées **gratuitement** aux enfants participant à l'accueil périscolaire de 17h00 à 18h00. Les enfants inscrits à ces différentes activités ne pourront quitter ces activités qu'une fois celles-ci terminées.

Horaires d'accueil et d'activités pour l'ALSH (Centre de Loisirs)

Le mercredi et les vacances scolaires

- 7h30 à 9h30 : accueil du matin
- 9h30 à 12h00 : activités
- 12h00 à 14h00 : repas + temps libre
- 14h00 à 16h30 : activités (ou sieste) + goûter
- 16h30 à 18h30 : accueil du soir

Coordonnées de l'ALSH

Directrice : Magali DELAS
Portable : 06 26 05 23 97
Tél : 05 56 78 65 85
jeunesse@saint-morillon.fr

Cinéma en plein air

SAINT-MORILLON

Samedi 1er septembre
à 21h au pré de la Cure
Buvette et restauration sur place

GRATUIT !

Un méchant air de famille



ILLUMINATION PRÉSENTE
**MOI
MOCHE ET
MÉCHANT 3**

AVEC LES VOIX DE
GAD ELMALEH
AUDREY LAMY
ARIE ELMALEH
DAVID MARSAIS

ILLUMINATION
ENTERTAINMENT

Forum des Associations et du Bénévolat

SAINT-
MORILLON

Dimanche 2 septembre 2018
de 9h à 12h à la Salle des Fêtes

Démonstrations - Stands
Inscriptions aux activités

Les Escargots
de Saint-Mo

La Grappouille

Savoirs et Images
en Graves Montesquieu

Landes Graves Palus
Environnement

Activ'Ados

La Cajolerie

Le Bouton pause

Les Mots...Rions !

RécréAsso

Asgamy

Energy
St Morillon

Dream Of
Country Dancers

Les Vétérans
de Saint-Morillon

Migr'Arts

Pilates Espérance

Les Chœurs
de Saint-Mo

Saint-Morillon
en Fête

Association Communale
de Chasse Agréée

AMAP
Le panier des Vignes

La renumérotation

Vous avez reçu un courrier en date du 18 mai dernier vous informant de la mise en place d'une nouvelle numérotation métrique pour la commune.

Chaque habitation s'est donc vu attribuer un nouveau numéro.

Nous vous rappelons qu'il est important et nécessaire de procéder rapidement aux démarches administratives liées à votre changement d'adresse et d'afficher votre nouveau numéro sur votre boîte aux lettres.

Pour ce faire, la municipalité met à votre disposition gratuitement une plaque de numéro de rue.

Si vous ne l'avez pas encore fait, vous pouvez venir récupérer votre plaque de numéro en mairie aux heures d'ouverture.

A noter : les habitations des lotissements qui n'ont pas changé de numéro, ont également une plaque de numéro de rue qui les attend en mairie.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie au **05 56 20 25 62** aux heures d'ouverture au public.



Nouveau ! Sport pour tous



Sport pour tous sera présent au Forum des Associations et du Bénévolat le dimanche 02 septembre de 9h à 12h

Et si à la rentrée, on faisait du sport ?

Dès septembre, la municipalité de Saint-Morillon vous offrira la possibilité de faire du sport **gratuitement tous les samedis matin** au stade !

Au travers de séances de préparation physique générale (PPG), un éducateur sportif diplômé vous proposera une approche de la course à pied, du renforcement musculaire, du multisport à thème, ainsi que de la relaxation.

Quand ? tous les samedi matin de 9h à 10h et/ou de 10h à 11h.

Pour qui ? Pour tous les habitants de Saint-Morillon à partir de 16 ans.

**Cours d'essai le samedi 8 septembre
Pensez à vous inscrire auprès de la mairie !**

Un tapis de sol et une tenue adaptée à la météo (activité de plein air) sont indispensables, ainsi qu'un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive.

Cette activité gratuite est réservée aux habitants de saint-Morillon.



Dispositif «Argent de Poche»



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) envisage de mettre en place à la rentrée le dispositif « Argent de Poche ».

Ce nouveau dispositif consistera à proposer aux jeunes domiciliés sur la commune, âgés de 16 à 18 ans, la réalisation de petites missions sur le territoire communal.

Les premières missions auront lieu, pendant les congés scolaires d'octobre 2018.

Une mission : 3 heures de travail avec 1/2 heure de pause obligatoire.

La rémunération est forfaitaire et fixée à 15 € par mission, et versée en espèces.

Le nombre des missions **est limitée à 20 par jeune et par an.**

Les missions qui seront confiées aux jeunes, sans possibilité de choix, seront encadrées par un agent communal. Quatre services municipaux seront concernés par ce dispositif :

Service jeunesse	Encadrant : Magali DELAS (coordinatrice enfance jeunesse de la commune)
Service restauration	Encadrant : Sonia MENDES (responsable service restauration de la commune)
Service administratif	Encadrant : Sylvie PEREZ (responsable service urbanisme et CCAS de la commune)
Service technique	Encadrant : Pascal BOYANCÉ (responsable des services techniques de la commune)

Les objectifs de ce dispositif :

- Impliquer les jeunes dans l'amélioration du cadre de vie et favoriser une appropriation positive de l'espace public
- Valoriser l'action des jeunes
- Sensibiliser les jeunes au monde du travail
- Valoriser cette action dans un futur CV
- Occuper les jeunes durant les vacances et ainsi participer à la lutte contre l'inactivité
- Soutenir un dialogue avec les jeunes et une reconnaissance mutuelle

Si votre enfant est intéressé par ce dispositif, vous pourrez retirer un dossier d'inscription à l'accueil de la mairie, ou en téléchargement sur www.saint-morillon.fr - rubrique CCAS à partir du 10 septembre 2018.

Les inscriptions seront retenues par ordre d'arrivée.

**Le CCAS tiendra un stand au Forum des Associations
et du Bénévolat, le dimanche 02 septembre de 9h à 12h,
pour présenter
le dispositif "Argent de Poche"**

Nettoyons la nature!

30
SEP
2018

SAINT-
MORILLON



La commune de Saint-Morillon participe
à l'opération "Nettoyons la Nature"
le dimanche 30 septembre 2018 de 9h à 12h.

Venez nombreux !

Départ de la mairie de Saint-Morillon à 9h.
Gants et sacs fournis.
Café et croissants offerts !

Inscription début septembre : 05.56.20.25.62

Mairie de Saint-Morillon, 1 place de l'église 33650 Saint-Morillon
05 56 20 25 62 • accueil@saint-morillon.fr • www.saint-morillon.fr

E. Laclerc 